



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **Christopher BAUSTERT** [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue du 20e d'Artillerie, 18 à 6791 ATHUS, et cadastré 2e division, section B, numéros 823E et 823G.

Le projet consiste en la **régularisation de divers travaux, à savoir la réfection des façades, la modification du revêtement de la toiture du garage et la pose de lamelles occultantes, ainsi l'installation de pompes à chaleur**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet : *Ecart au Guide Communal d'Urbanisme* :

- Matériau de couverture de la toiture du garage : zinc.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 02/11/2026 au 16/11/2026 au Collège communal (référence du dossier 208/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 27/10/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

► soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus

► par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation à régulariser

- Coloris des façades : gris clair avec des bandeaux gris foncé.

